



Inscription aux modules

Exigences

Expérience professionnelle d'au moins 1 année dans le domaine de la formation professionnelle + attestation ou diplôme de formateur/formatrice en entreprise.

Formation

Il est conseillé de commencer par module A.

Selon le résultat des évaluations, un module peut être réussi ou non réussi. Les modules peuvent être répétés 2 fois.

Vous avez la possibilité de faire recours auprès de la commission AQ dans un délai de 30 jours à partir de la communication du résultat.

Il existe des équivalences pour les modules.

Inscription à l'examen du brevet fédéral

Lors de l'inscription, vous devez être titulaire d'un diplôme de degré tertiaire ou équivalent, être titulaire d'une attestation de cours ou diplôme de formateur/formatrice en entreprise, justifier d'une expérience de 2 ans au moins dans le domaine de la formation professionnelle et avoir obtenu les certificats de module requis, ou leurs équivalences. Les certificats de module sont valables 6 ans.

Lors de son inscription à l'examen, le/la participant(e) doit proposer 2 thèmes de projet. Il/Elle a ensuite 5 mois pour le réaliser, après confirmation par la commission AQ du projet retenu. La soutenance orale se déroule 2 mois après le dépôt du travail de projet écrit achevé.

Contenu de l'examen final

Partie 1 : Travail de projet (écrit) + présentation orale (15 minutes) + entretien oral (30 minutes)

Partie 2 : Étude de cas oral (30 minutes avec 15 minutes de préparation). Le cas est tiré de la pratique professionnelle du/de la candidat(e) et fait appel à des compétences opérationnelles non traitées dans le projet.

En cas d'échec, l'examen final peut être repassé 2 fois.

Toute information complémentaire se trouve sur [le site de la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle SFP](#).

